[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 66

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DÉCEMBRE 1925

Numéro 66

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France

Sommaire

Le programme du Comité français d'action économique et financière. Nos remarques.
La situation de l'industrie suisse du chocolat.
Questions suisses : Faits, chiffres et nouvelles : Le nouveau Président de la Confédération suisse pour 1926. — Exportations suisses. — Recettes des douanes suisses. — Prévisions des recettes douanières pour 1926. — L'exploitation des C. F. F. — Le programme de l'électrification des C. F. F. — La France à l'Exposition de Bâle. — Chambre suisse de l'horlogerie. — Le rendement des capitaux dans l'industrie horlogère suisse. — Emigration. — L'impôt sur le timbre. — Contrôle militaire des Suisses à l'étranger. — Le contrôle des étrangers. — Port franc et bureau de douane à Vernier. — La Foire de Bâle. — La crise de la broderie suisse. — La crise de la rubanerie de soie. — Avis aux architecte!
Notre service spécial de renseignements fiscaux.
Nouveaux membres de notre Chambre de Commerce.
Avez-vous renouvelé votre carte d'identité?
Notre nouveau tarif d'annonces.
Les Livres. — Les Changes. — Offres et Demandes diverses.

Siège social et Secrétariat général
61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8e)

Téléphone : Élysées 54-94
Adresse télégraphique : Commersuis-Paris
Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon
6, Quai des Brotteaux
Lyon
Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Section de Marseille
et du Sud-Est
115, rue de l'Évêché, Marseille
Téléphone : 15-25

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1925 — Le Numéro : 1 fr. 50 — Abonnement : 15 fr. — Numéro 66

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Le Programme du Comité français d'Action économique et douanière

Il s'est fondé dernièrement, en France, un grand comité qui a pour président M. John dal Piaz, Président de la Compagnie Générale Transatlantique et pour directeur M. Paul Elbel qui, récemment encore, était Sous-Directeur au Ministère du Commerce. Son siège est 44, rue Blanche, Paris (9e).

Ce comité a publié un programme dont la presse étrangère — et la presse suisse notamment — ont donné des extraits. Mais il nous paraît mériter d'être lu dans son intégralité et c'est pourquoi nous le reproduisons ici, en le faisant suivre de quelques remarques.

PROGRAMME

Au moment où s'élabore la revision générale de notre tarif douanier et où sont engagées d'importantes négociations pour la conclusion de nouveaux traités de commerce, il nous a paru nécessaire de grouper en un faisceau solide tous ceux qui, producteurs, commerçants, consommateurs, exportateurs, estiment qu'il est de l'intérêt général de notre pays de maintenir la protection douanière dans des limites modérées et équitables.

Nous pensons en effet qu'un tarif douanier doit être établi de telle sorte qu'il permette au travail national de soutenir la concurrence étrangère, mais qu'il ne doit pas constituer une prime à l'inertie. Il n'est pas fait pour sauvegarder des industries pratiquement inexistantes, ou défaillantes, ou enlisées dans la routine. Il n'a pas à consolider les hauts prix, ni à aggraver les causes de la vie chère aux dépens de la masse des consommateurs. Enfin, il doit être assez libéral pour permettre la conclusion d'accords commerciaux durables et équilibrés qui, par un échange équitable de concessions, assurent le libre développement de notre commerce extérieur et favorisent l'essor de nos exportations agricoles et industrielles.

Rien à notre avis ne serait plus dangereux, à l'heure où tous nos efforts doivent tendre à l'amélioration de notre balance commerciale, que de laisser la France, sous la poussée de certains intérêts, et à l'exemple de certains pays étrangers, s'engager dans une politique de protection outrancière, au risque de voir bientôt, par voie de représailles, la production nationale perdre ses principaux débouchés extérieurs.

Non pas que nous voulions dresser école contre école et raviver les vieilles querelles du protectionnisme et du libre échange : sans faire œuvre de théoriciens, nous demanderons qu'en matière économique, il soit tenu compte équitablement de tous les intérêts en présence, production, distribution, consommation, et qu'aucun de ces intérêts ne soit systématiquement combattu ou injustement sacrifié.

Nous veillerons à être entendus par les Pouvoirs Publics toutes les fois que besoin sera; nous rassemblerons à leur usage une documentation précise et des éléments d'appréciation indiscutables; nous nous efforcerons en même temps d'éclairer l'opinion publique et de défendre nos conceptions dans la presse et devant le Parlement.

Nous ne bornerons pas notre activité à intervenir dans la revision tarifaire actuellement à